

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 30 octobre 2015  
(convocation du 23 octobre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Octobre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. CAZABONNE Alain  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 11h50  
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11h20  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme KISS Andréa  
M. PUJOL Patrick à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 11h30  
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme LACUEY Conchita  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme ZAMBON Josiane à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h20  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. LE ROUX Bernard  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier  
Mme CHABBAT Chantal à Mme IRIART Dominique

Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h05  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. FLORIAN Nicolas à Mme BERNARD Maribel à partir de 10h30  
M. FRAILE MARTIN Philippe à Mme FORZY-RAFFARD de 10h30 à 11h45  
Mme FRONZES Magali à M. FETOUEH Marik jusqu'à 10h20  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique  
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h  
M. MANGON Jacques à Mme PEYRE Christine à partir de 12h10  
M. POIGNONEC Michel à Mme THIEBAULT Gladys  
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h20

**EXCUSES :**

M. COLOMBIER Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bassens - Lafon Technologies - Extension du site et refonte de l'outil industriel  
- Aide à l'immobilier d'entreprise - Subvention métropolitaine - Décision**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Lafon Technologies (Lafon S.A.S - Groupe Madic) est spécialisée dans les équipements de l'aval pétrolier. Leader sur ce secteur, cette société propose une gamme intégrale couvrant les équipements de transport, de stockage, de distribution et de gestion des carburants et biocarburants : cuves/carburants, camions porteurs et stations conteneurs propres, automates rapides de paiement à écrans tactiles, système de maintenance prédictive et bornes de recharges communicantes pour véhicules électriques.

Lafon S.A.S. regroupe 200 collaborateurs répartis sur trois sites industriels en France : Bassens (33), Perigny (17) et Faye l'Abesse (79). Le site girondin qui emploie 136 personnes réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 millions d'euros dont 30 % à l'exportation et équipe plus de 6 000 stations services. Les activités de ce site relèvent plus particulièrement de la construction d'appareils distributeurs de carburants pour une gestion optimisée des stations service et du développement d'une gamme de pétro-équipements et de cartes et pièces électroniques.

Le site de Bassens centralise également l'activité recherche-développement de Lafon Technologies, autour des produits qui intègrent à la fois la mécanique, l'électronique et l'informatique et requièrent des savoir-faire différents et complémentaires. Ainsi, 6 à 7 % du chiffre d'affaires sont investis dans ce volet, et ceci depuis cinq ans. L'activité de recherche-développement concerne 35 ingénieurs et techniciens de l'entreprise au sein d'un Pôle Innovation, créé en 2011 qui entretient des liens avec l'université.

La stratégie industrielle de Lafon Technologies s'appuie sur quatre axes principaux :

- les gains de productivité par une ré-industrialisation des process,
- la formation du personnel et le recrutement de nouvelles compétences,
- la réduction des stocks,
- la mise en place de nouvelles lignes de production pour les nouveaux marchés que sont les bornes électriques et le terminal de paiement tactile. En octobre 2013, Lafon Technologies a bénéficié d'un accompagnement financier de 663 500 € de la Région Aquitaine sur le volet recherche-développement pour la conception de sa borne de recharge rapide pour véhicules électriques « Lafon Pulse 50 ».

Toutefois le site de Bassens de Lafon Technologies est confronté à plusieurs contraintes :

- l'exiguïté des locaux actuels est incompatible avec le développement, la production de nouvelles gammes, l'embauche de collaborateurs ainsi que la prise de nouvelles parts de marché sur des niches spécifiques,
- les zones de chargement/déchargement sont peu adaptées et les quais peu fonctionnels,
- la nécessité de procéder à une refonte des postes de travail selon les règles ergonomiques et d'offrir un accueil de qualité porteur de l'image d'une société innovante et high-tech.

Lafon Technologies doit impérativement étendre ses espaces de travail, que ce soit ses bâtiments industriels ou ses bureaux et afin d'améliorer sa compétitivité, doit travailler sur la fluidité et la flexibilité de ses process industriels, ce qui nécessite une refonte totale des espaces de stockage et de production.

A cette fin, son projet immobilier s'appuie sur une extension de plus 1 000 m<sup>2</sup> de l'entrepôt sur 10 mètres de hauteur, pour créer une zone logistique avec quai de chargement, la transformation des anciens quais en zone de production, l'extension des bureaux avec un nouveau bâtiment en R+2 porteur d'une image plus moderne, la création de parkings et un travail sur l'environnement. Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 3 167 700 € H.T répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT HORS TAXES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT HORS TAXES</b>
Gros œuvre bâtiment + façade + bureaux	1 050 000	Autofinancement	467 700
Gros œuvre extension	929 000	Emprunts	2 500 000
Réhabilitation	233 000	Bordeaux Métropole	200 000
Lots techniques second oeuvre	121 000		
Travaux réseaux	95 000		
Sécurité environnement	6 000		
Poste électronique	14 000		
Poste Flexible	25 200		
Poste Bornes	72 000		
Aménagement magasin	269 000		
Poste distributeurs	107 000		
Aménagements extérieurs	61 500		
Lots architecturaux et divers	185 000		
<b>TOTAL</b>	<b>3 167 700</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 167 700</b>

L'accompagnement par la Métropole du volet immobilier de cette entreprise est inscrit au titre des contrats de co-développement 2015-2017.

**Ceci étant exposé**, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1511-3,  
**VU** le régime cadre exempté de notification N° SA.40453 relatif aux aides en faveur des P.M.E pour la période 2014-2020,  
**VU** la délibération n° 2015/0332 du 26 juin 2015 relative au contrat de co-développement de troisième génération,  
**VU** le régime d'intervention de Bordeaux Métropole adopté le 25 mai 2012,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT**

- qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser sur le territoire le développement de l'emploi et des entreprises,
- que par ce projet d'extension du site et de refonte de l'outil industriel, Lafon Technologies s'engage à créer 20 emplois d'ici fin 2017

**DECIDE**

**Article 1 :**

L'attribution à la société par actions simplifiée (S.A.S.) LAFON d'une subvention de 200 000 €, pour la réalisation de son programme immobilier s'élevant à 3 167 700 € H.T., soit 6,31%,

**Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de versement de ladite subvention avec la S.A.S LAFON

**Article 3 :**

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 90, CDR BD00 du budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 octobre 2015,

Pour expédition conforme,  
Le Président,

M. ALAIN JUPPE

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 NOVEMBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2015